

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

## Schéma Directeur des Mobilités Actives

Focus Egletons

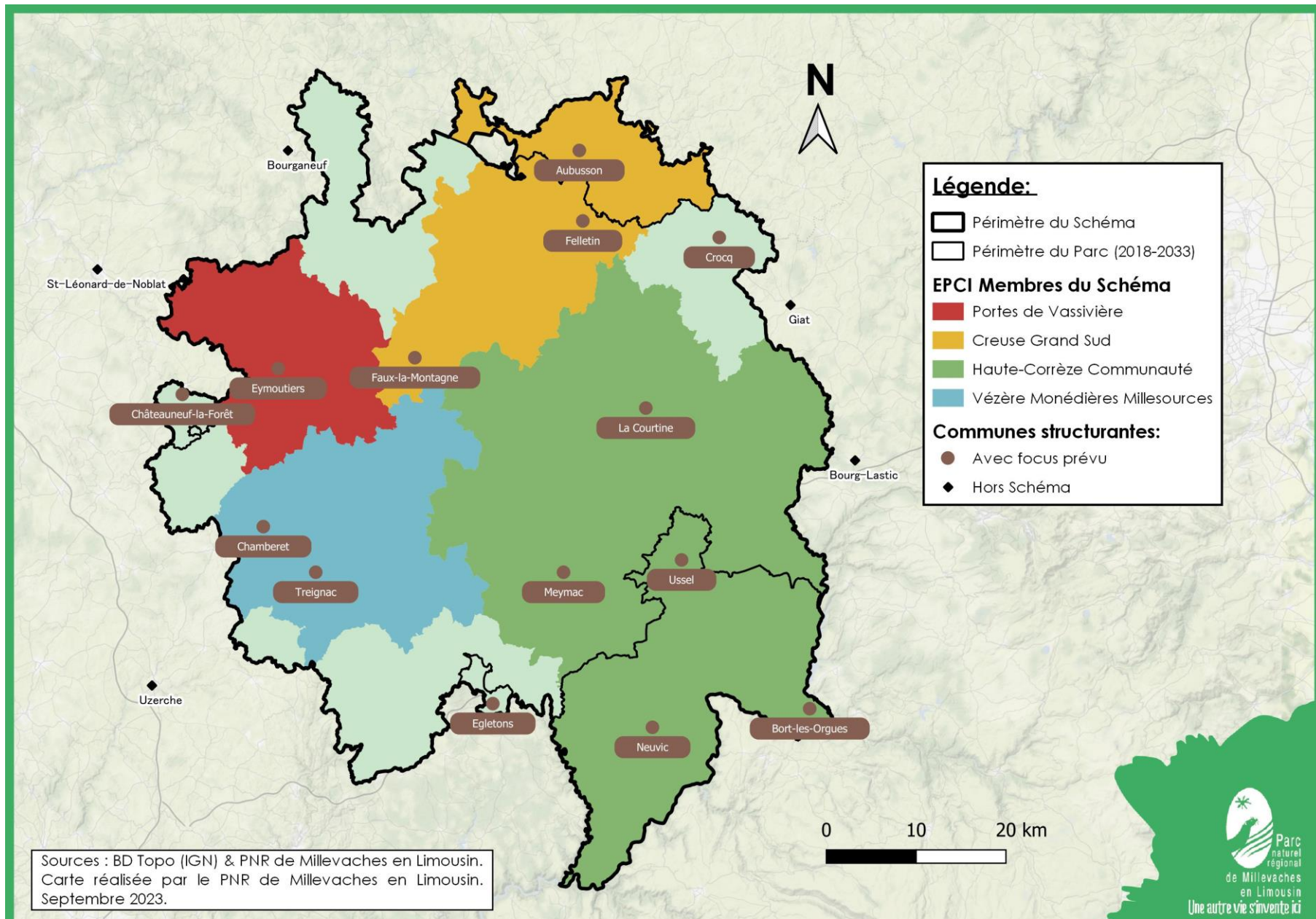


Une autre vie s'invente ici

# LE SCHÉMA ET SES ENJEUX



# PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE



# PROPOS INTRODUCTIF SUR LA MÉTHODE

## La ville du 1/4 d'heure



La ville du Quart d'heure est un concept d'urbanisme. Il guide les grandes métropoles françaises dans leur démarche pour favoriser une vie de quartier. L'idée est que l'on retrouve l'essentiel à 15 minutes à pied ou à vélo de chez soi : services, loisirs, commerces, culture, école, etc...

Le diagnostic du Schéma Directeur des Mobilités Actives relève que cette proximité est aussi réelle dans notre territoire. Ça ne concerne ni tout le monde, ni tous nos besoins mais il existe bien une vie locale, potentiellement favorable à la marche et au vélo.

C'est ce concept de quart d'heure de déplacement à pied ou à vélo qui servira de référence pour déterminer l'acceptabilité du temps de trajet à pied et à vélo. Seule exception, les trajets domicile-travail où la tolérance des français est plutôt d'une demi-heure par trajet aller depuis les années 1960 (Cf thèse d'Aurélien Bigo sur la décarbonation de la mobilité en France).

# EGLETONS

# PÔLES GÉNÉRATEURS DE DÉPLACEMENT

## Objectifs :

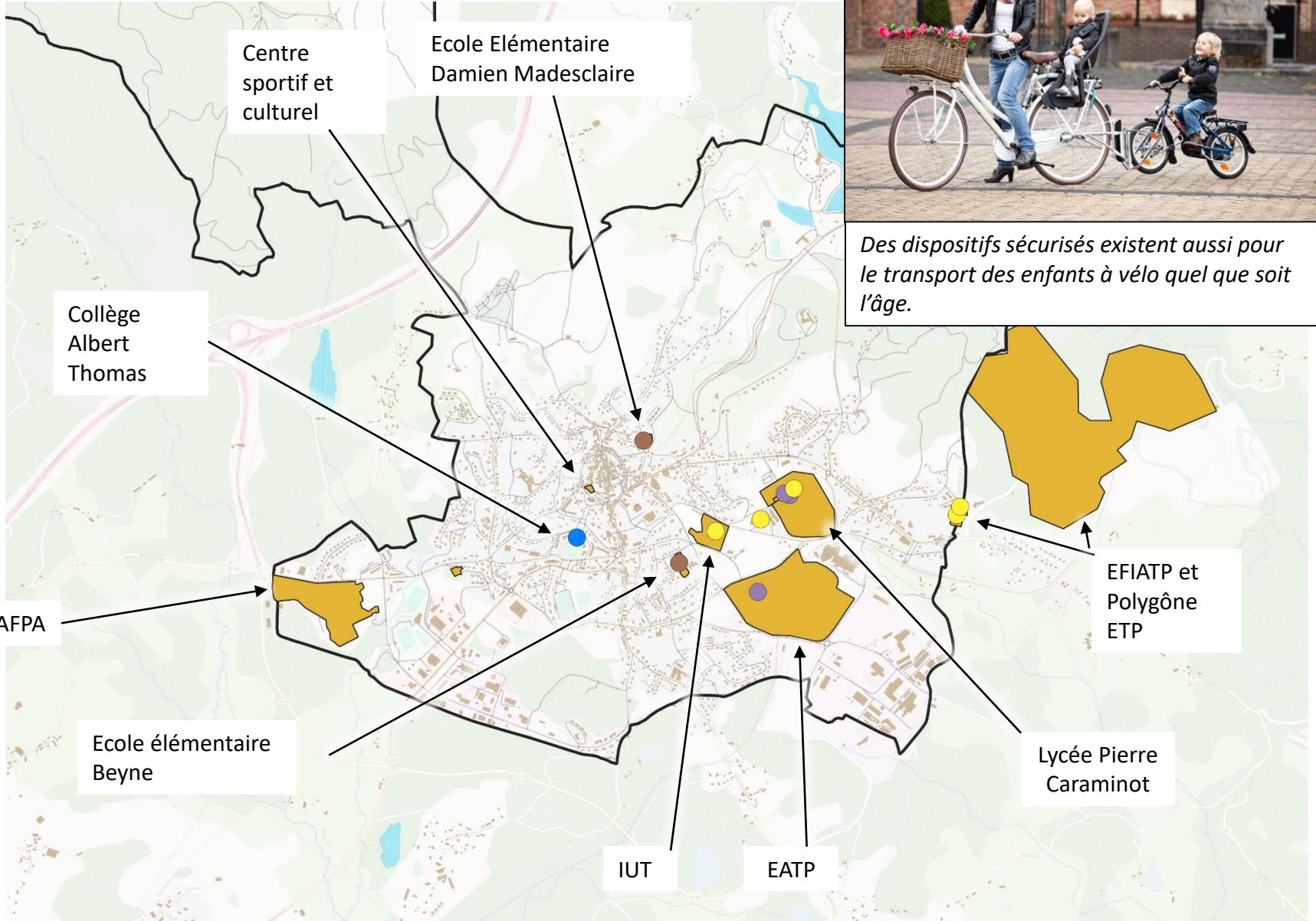


*Vérifier les données*



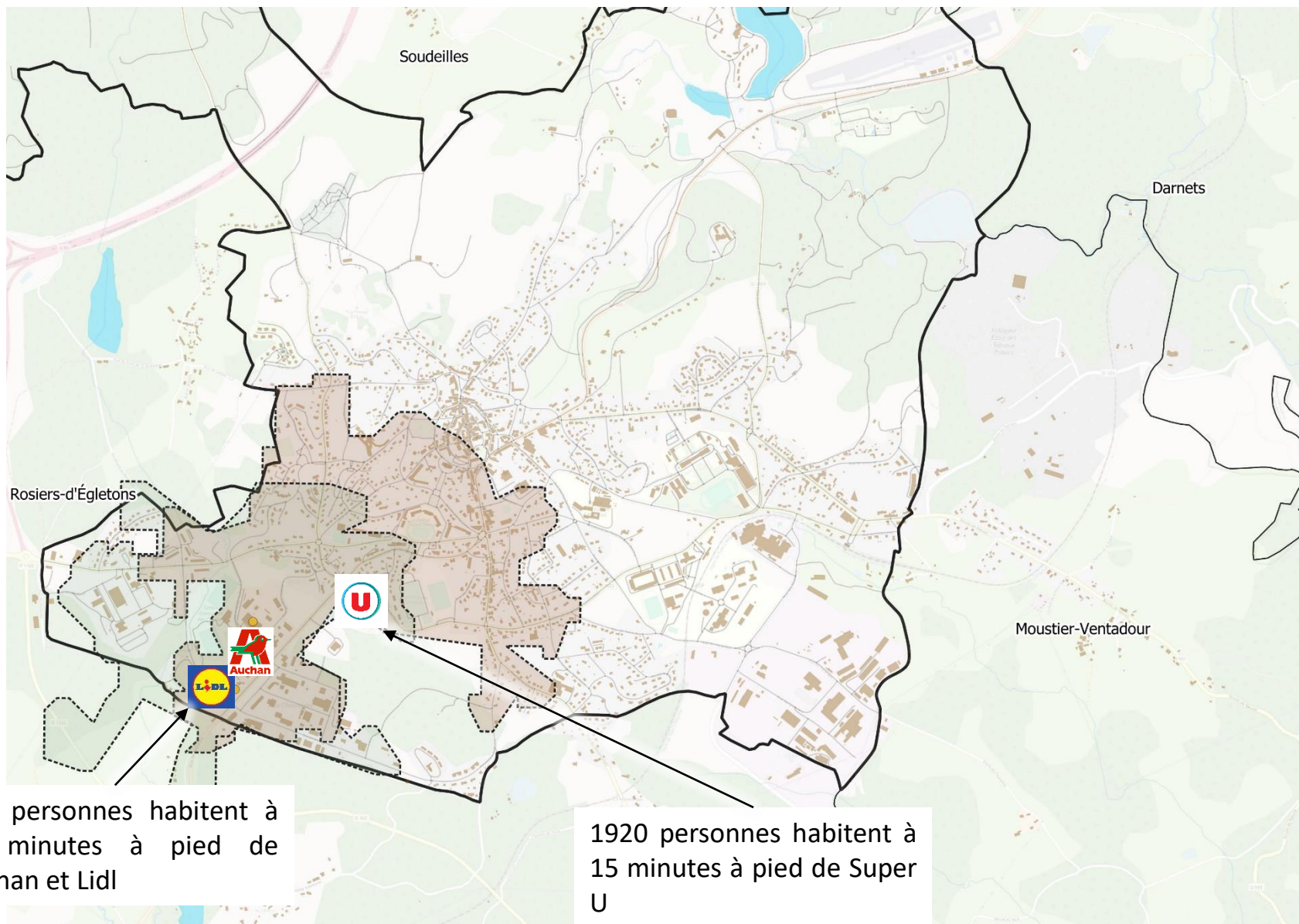
*Comment ça se passe aujourd'hui ?*

# LES LIEUX D'ENSEIGNEMENT



*Des dispositifs sécurisés existent aussi pour le transport des enfants à vélo quel que soit l'âge.*

# SUPERMARCHÉ

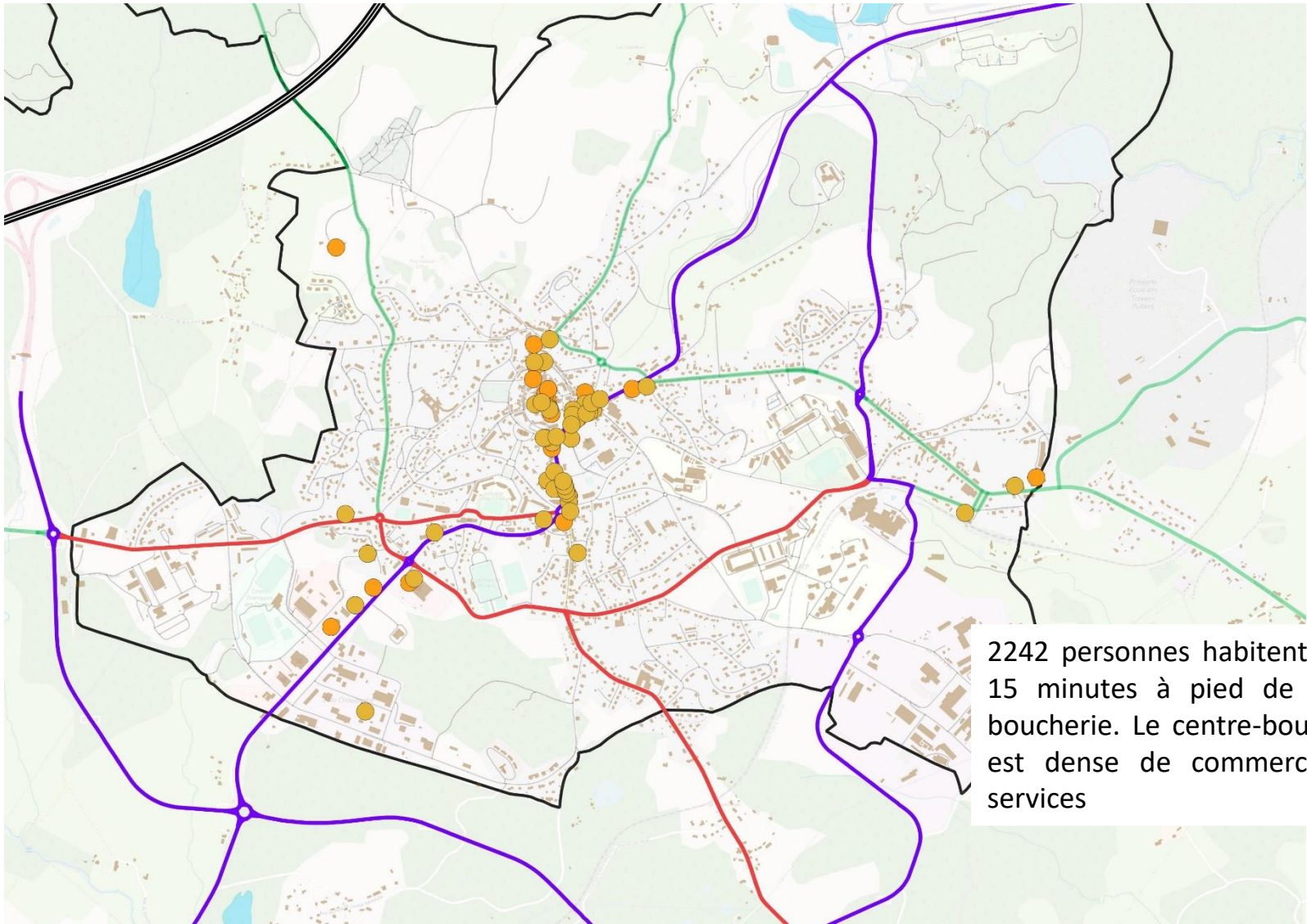


898 personnes habitent à 15 minutes à pied de Auchan et Lidl

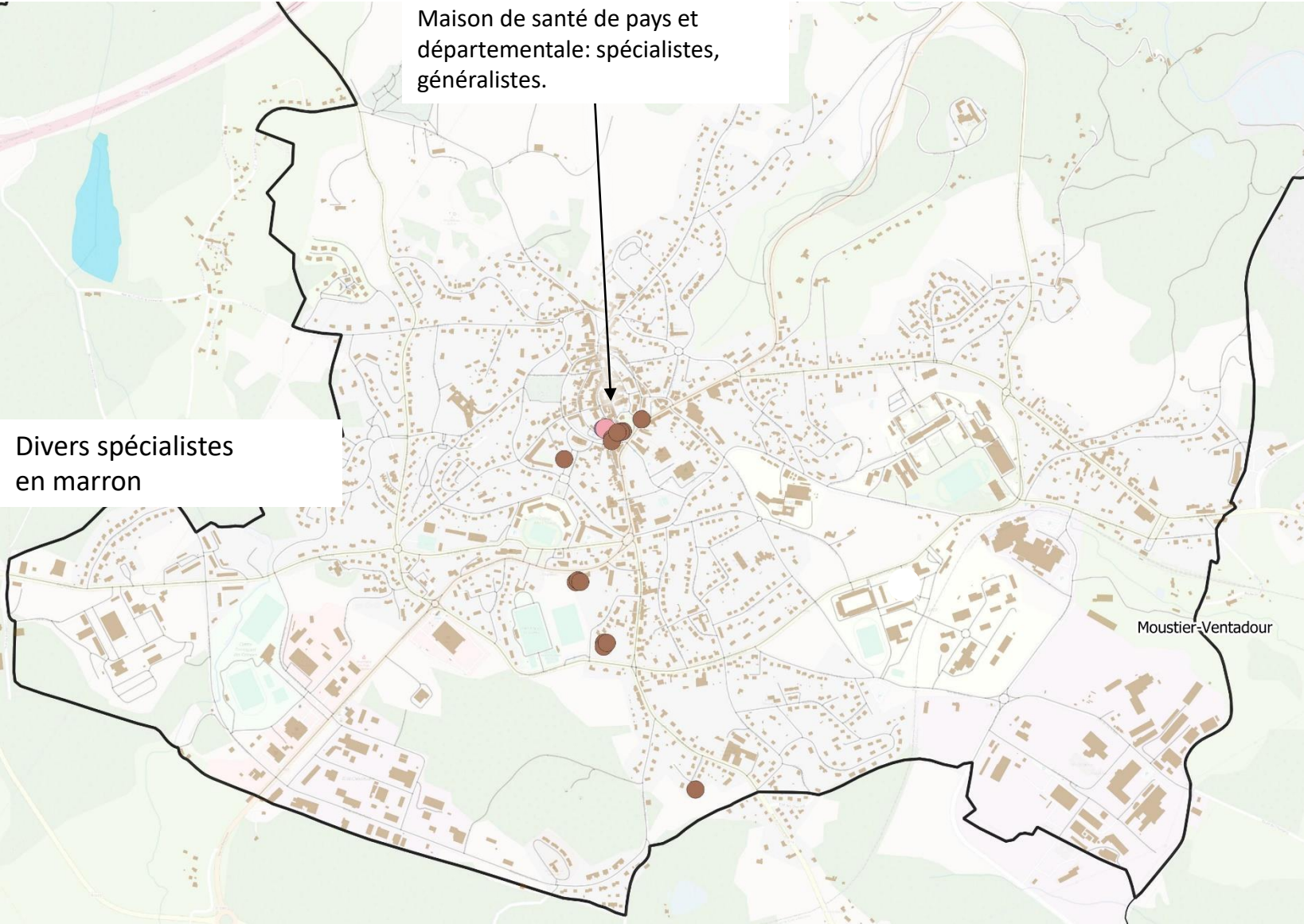
1920 personnes habitent à 15 minutes à pied de Super U



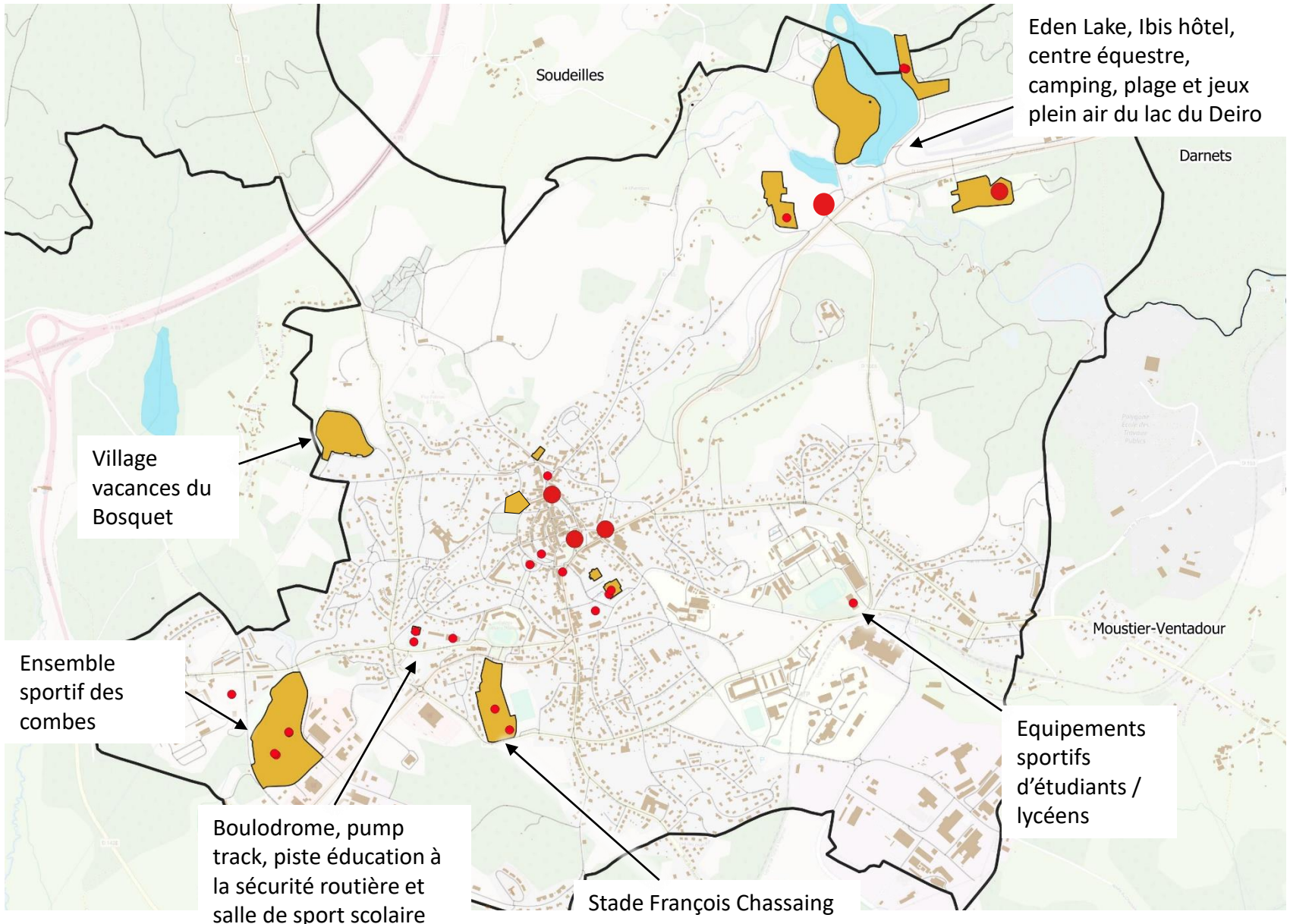
## COMMERCE ET SERVICES EN TOUT GENRE



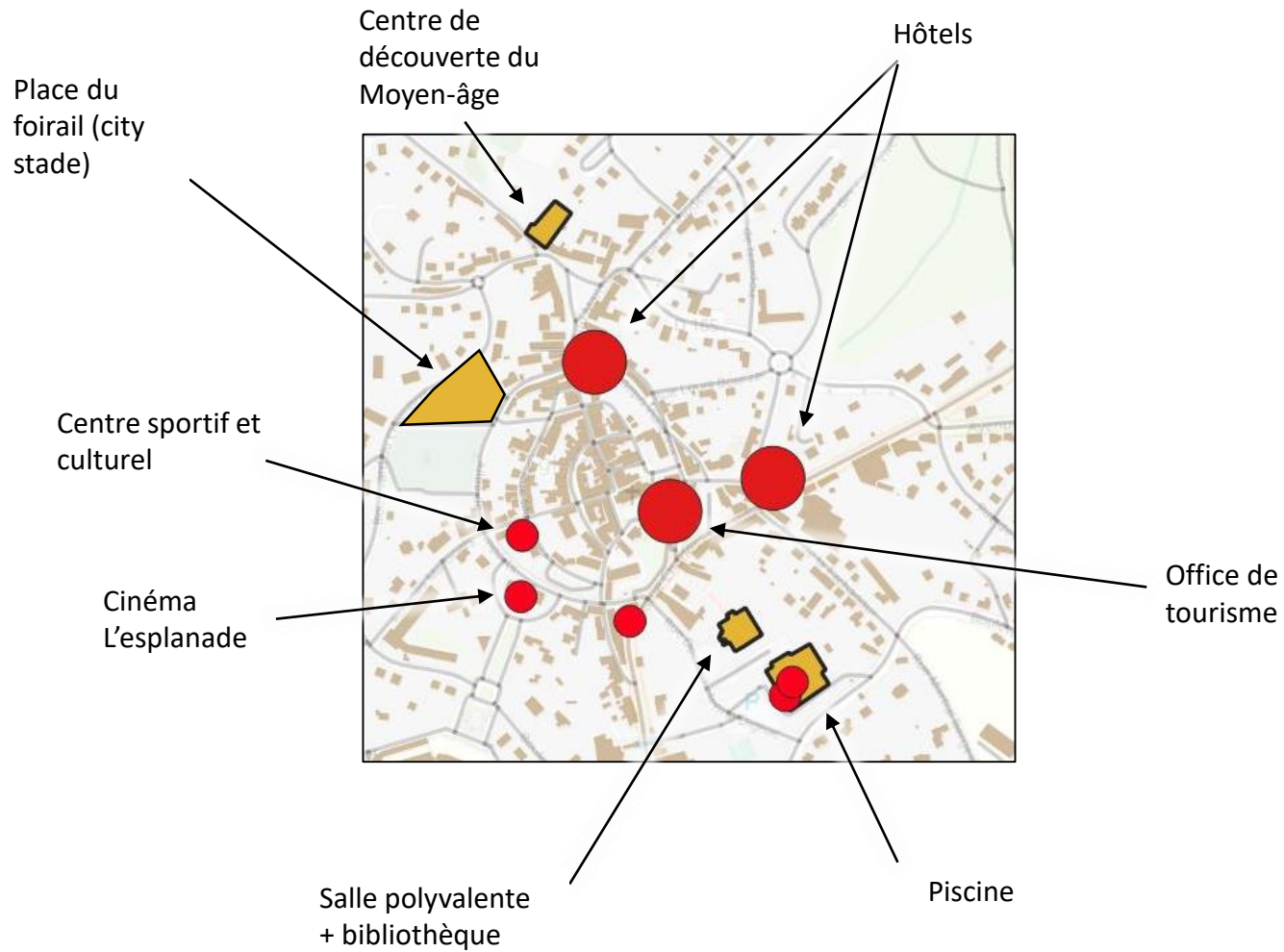
# SERVICES DE SANTÉ



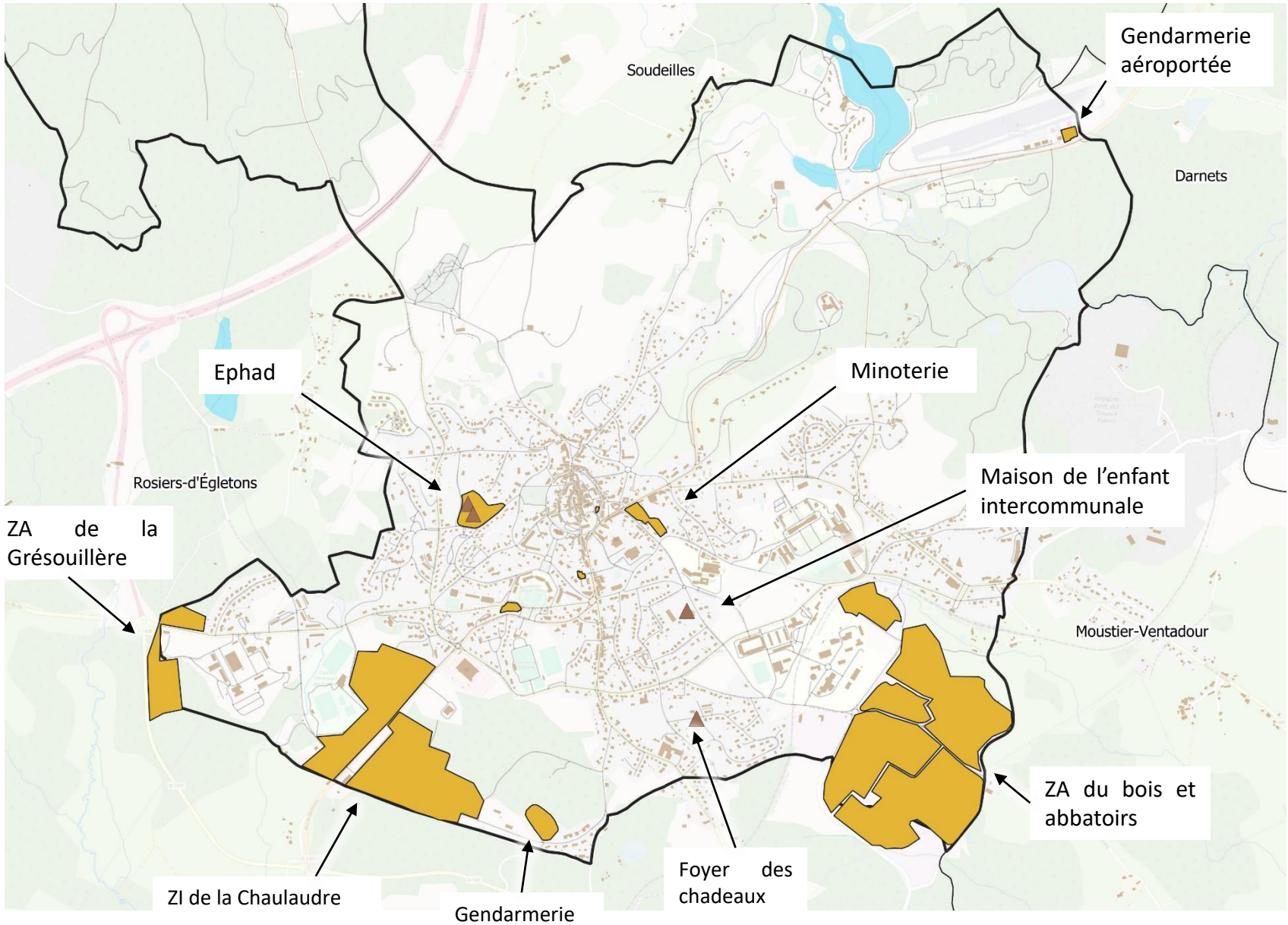
# CULTURE SPORT LOISIR TOURISME (1/2)



# CULTURE SPORT LOISIR TOURISME (2/2)

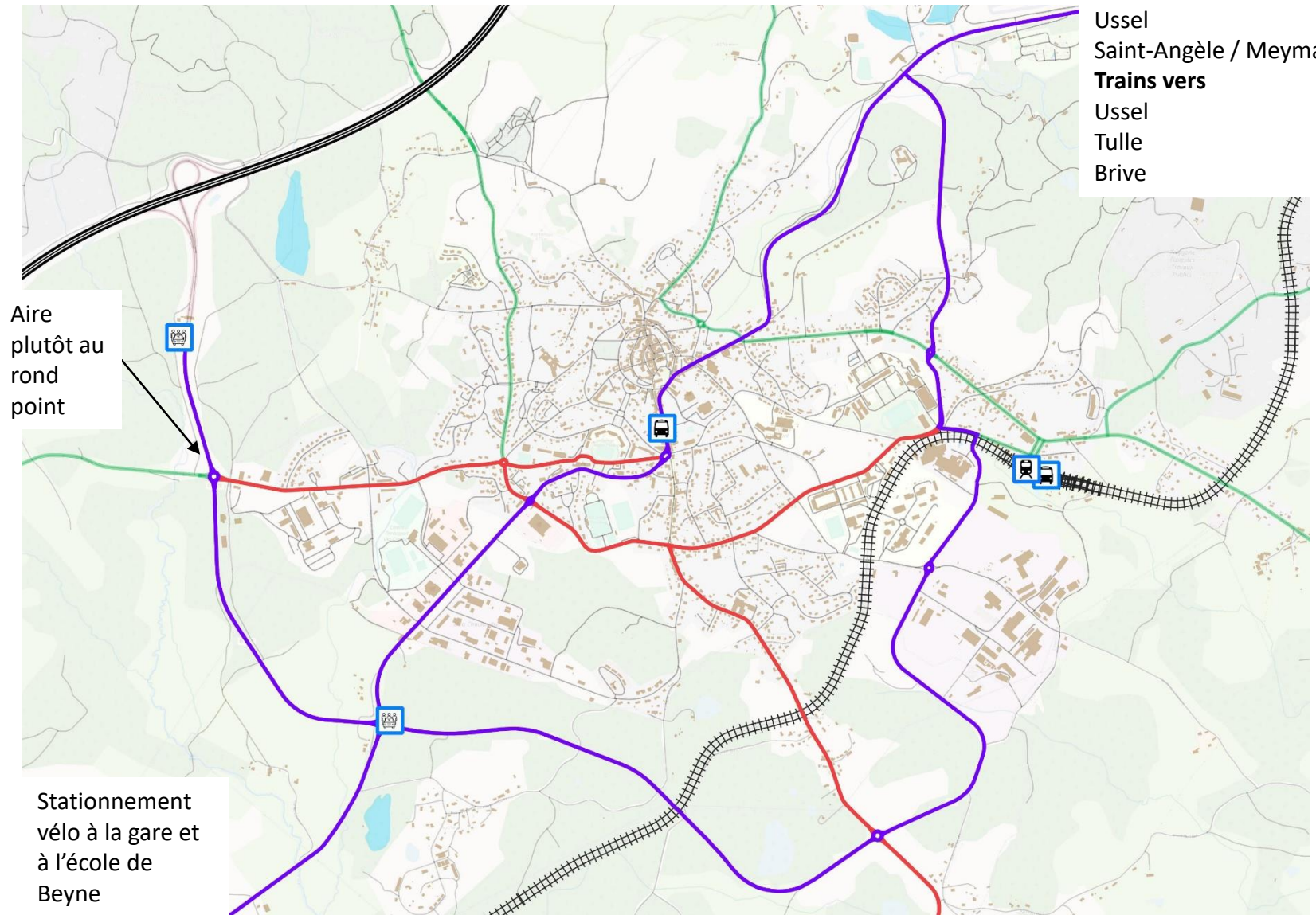


# EMPLOI : INDUSTRIEL, ADMINISTRATIF ET SANTÉ



# INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

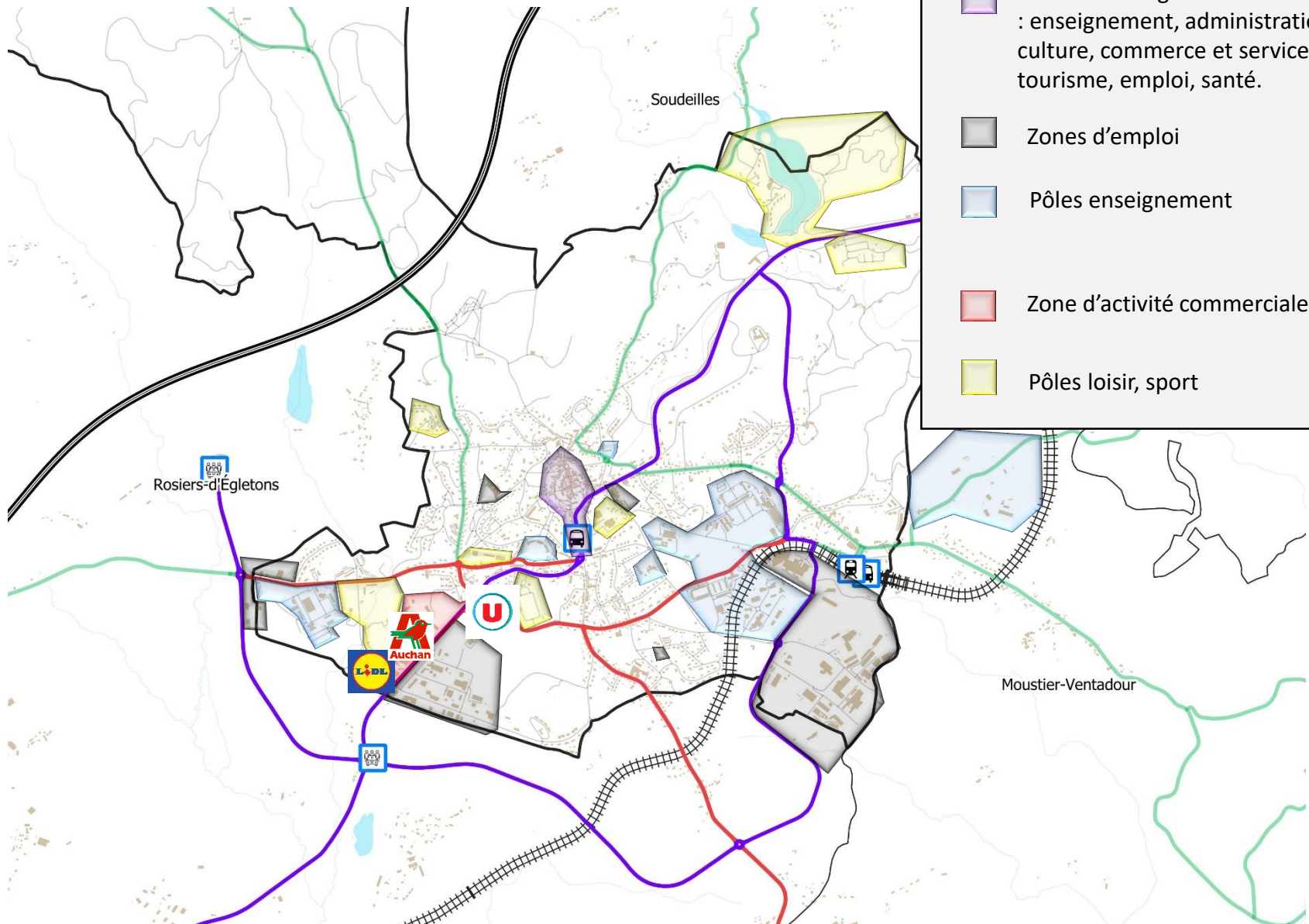
- Bus Vers**
  - Tulle
  - Ussel
  - Saint-Angèle / Meymac
- Trains vers**
  - Ussel
  - Tulle
  - Brive








Aire plutôt au rond point

Stationnement vélo à la gare et à l'école de Beyne

# SYNTHÈSE



## Légende:

-  Cœur de bourg multifonctionnel : enseignement, administrations, culture, commerce et service, tourisme, emploi, santé.
-  Zones d'emploi
-  Pôles enseignement
-  Zone d'activité commerciale
-  Pôles loisir, sport

# DÉPLACEMENTS À VÉLO



# DANGÉROSITÉ DES PRINCIPAUX AXES

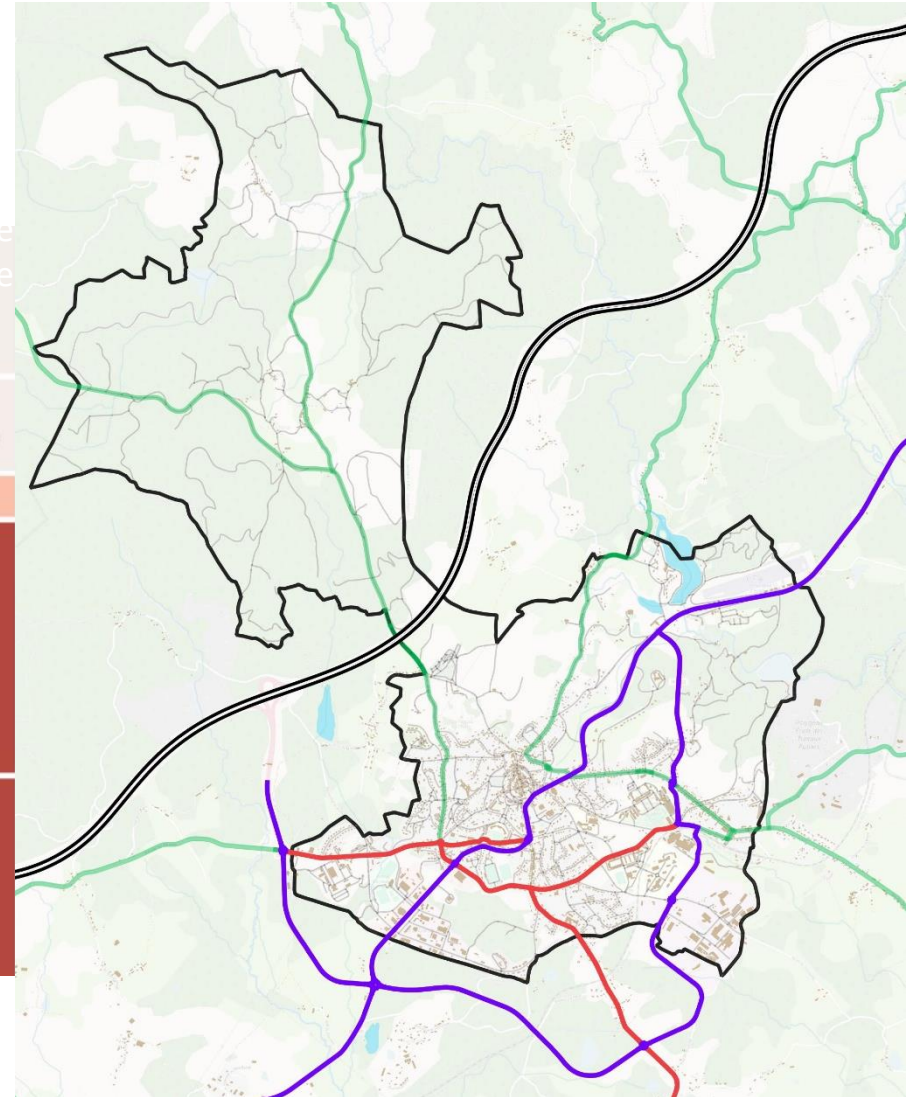
**Violet** = trafic > 4000 VL/j ou fort trafic PL, aménagement obligatoire ou itinéraire alternatif

**Rouge** = trafic >1000 VL / j

**Orange** = trafic <1000 VL/ j mais vitesse + PL

**Vert** = trafic VL ou PL faible, cohabitation possible

V85 VITESSE LIMITE RÉELLEMENT PRATIQUÉE	TRAFIC MOTORISÉ EN UNITÉS DE VÉHICULE PARTICULIER PAR JOUR (DANS LES DEUX SENS)	DÉBIT CYCLISTE SOUHAITÉ (EN NOMBRE DE VÉLOS PAR JOUR)		
		RÉSEAU CYCLABLE SECONDAIRE (TRAFIC INFÉRIEUR À 750 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE PRINCIPAL (TRAFIC COMPRIS ENTRE 500 ET 3000 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE À HAUT NIVEAU DE SERVICE (TRAFIC >2000 CYCLISTES/JOUR)
30 KM/H OU MOINS	< 2000	Trafic mixte	Vélorue ou trafic mixte	Vélorue ou piste cyclable
	2000 À 4000		Bande cyclable ou trafic mixte	Piste cyclable
	> 4000	Piste ou bande cyclable		
50 KM/H	< 1500	Trafic mixte		Piste cyclable
	1500 À 6000	Piste ou bande cyclable		
	> 6000			
70/80 KM/H	< 1000	Trafic mixte	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/ bande dérasée de droite	Piste cyclable
	1000 À 4000	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/ bande dérasée de droite	Piste cyclable ou voie verte	
	> 4000			

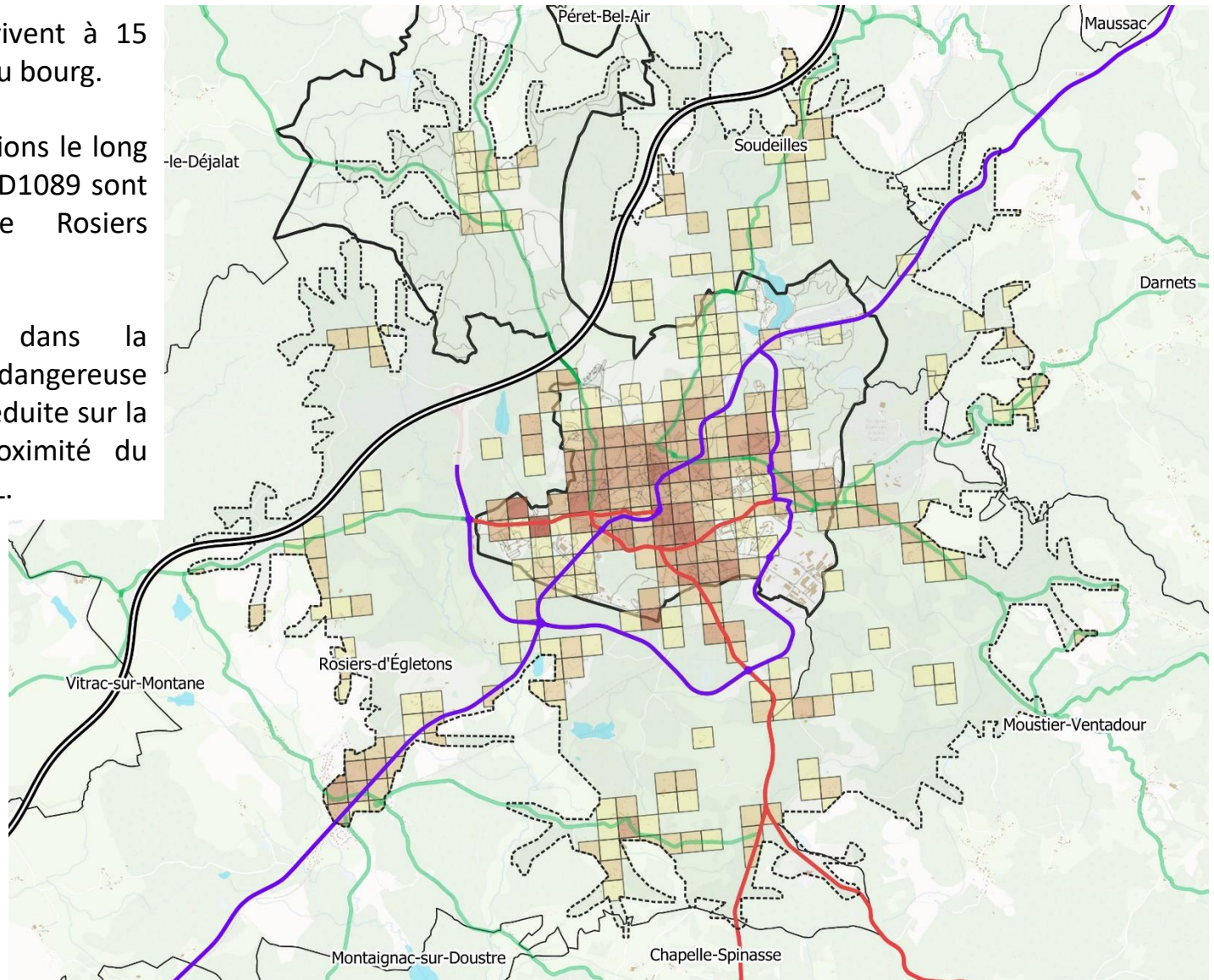


# DÉPLACEMENT À VÉLO

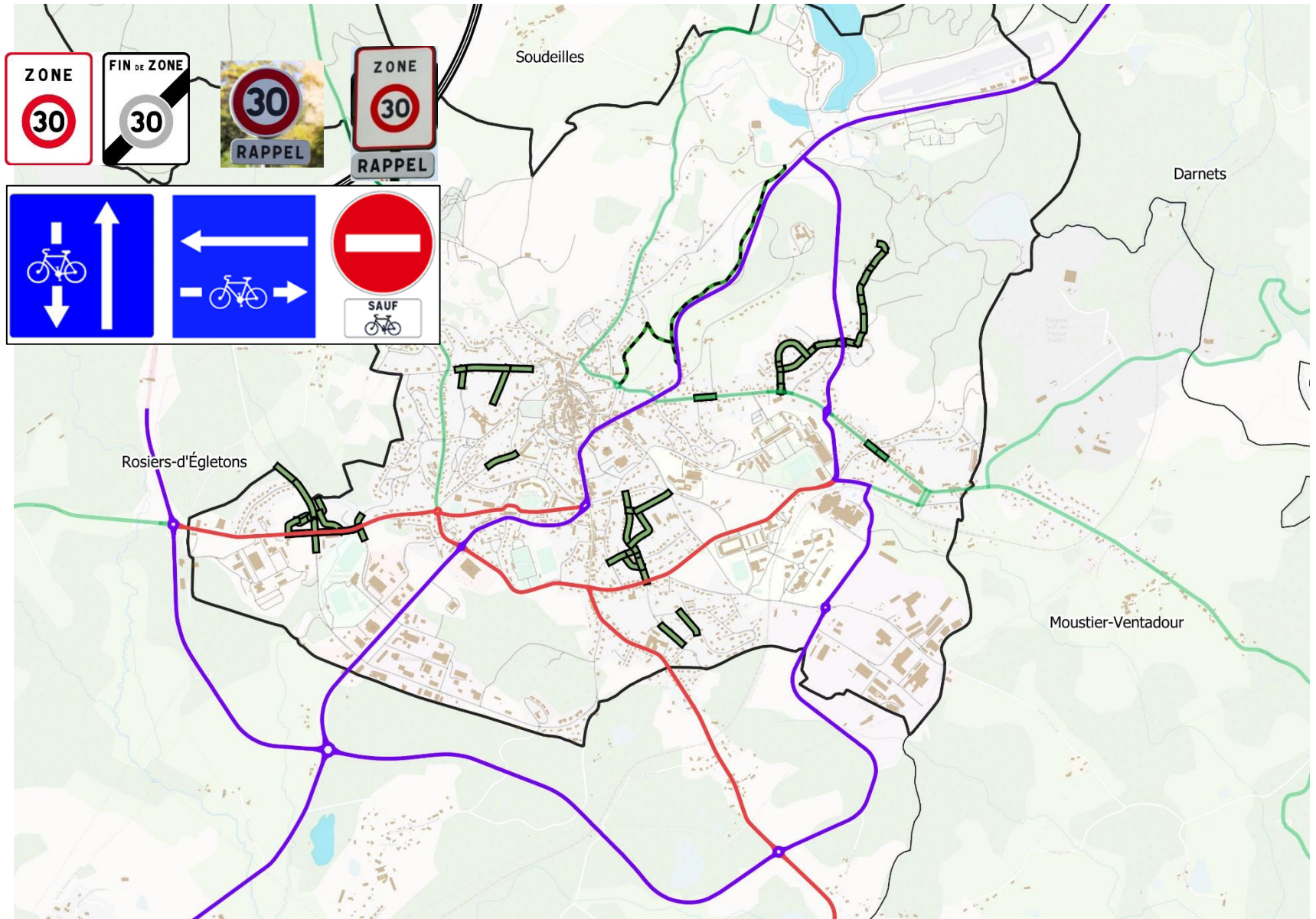
4695 habitants vivent à 15 minutes de vélo du bourg.

Seules les habitations le long de la route de la D1089 sont enclavés comme Rosiers d'Égletons

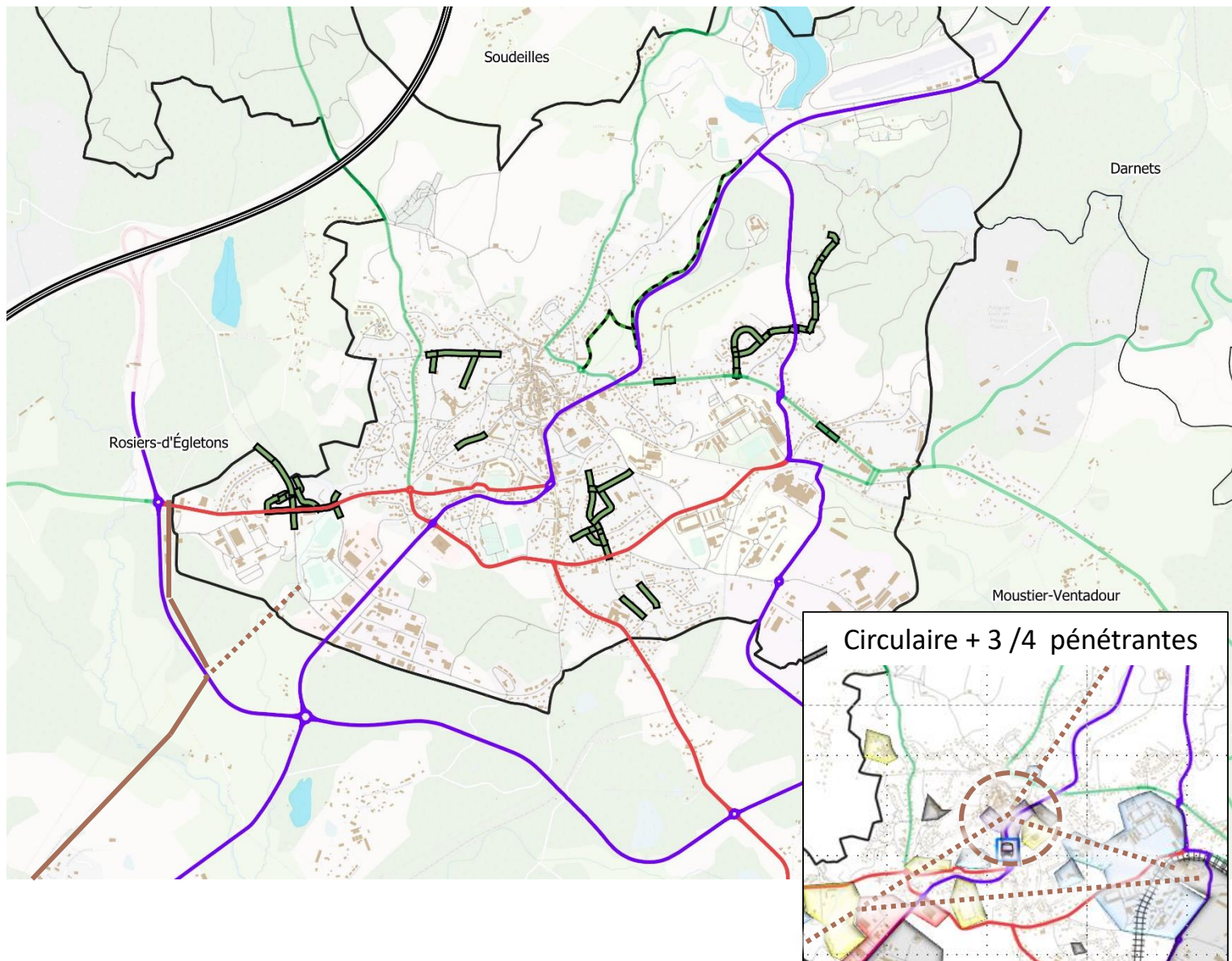
La circulation dans la commune est dangereuse même à vitesse réduite sur la D1089 ou à proximité du contournement PL.



# ZONE 30 / COULÉE VERTE

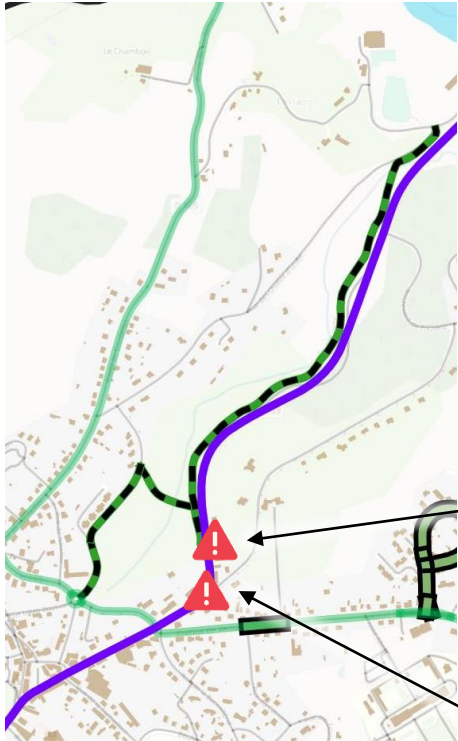


# ZONE 30 / COULÉE VERTE



# DÉPLACEMENTS À PIED


# DÉPLACEMENT À PIED ROUTE D'USSEL




Rupture du cheminement piéton avant l'entrée dans le chemin. Traversée piétonne dangereuse. Entrée de bourg à revaloriser.

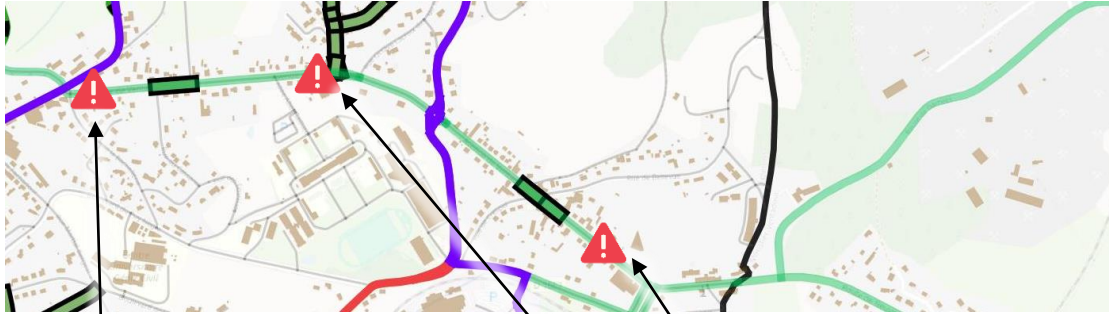


Stationnement sur trottoir

 Ce panneau indique la fin du cheminement piéton sur l'axe analysé.

 Ce panneau indique la position de l'anomalie relevée.

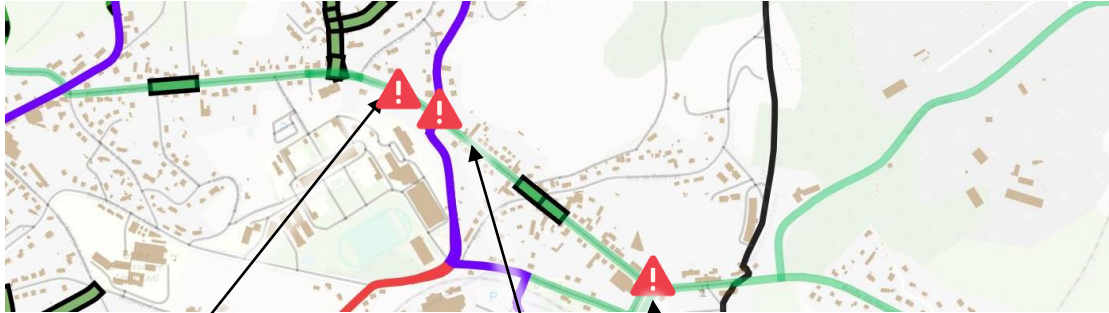
# DÉPLACEMENT À PIED AVENUE VENTADOUR (1/3 )



Stationnement sur trottoir.  
Situation pas claire. On  
retrouve ce cas de figure le long  
de l'avenue.



# DÉPLACEMENT À PIED AVENUE VENTADOUR (2/3 )



Végétation débordant sur cheminement



absence de sas piéton à l'intersection (passage piéton un peu plus loin mais aucun piéton ne fera ce détour)





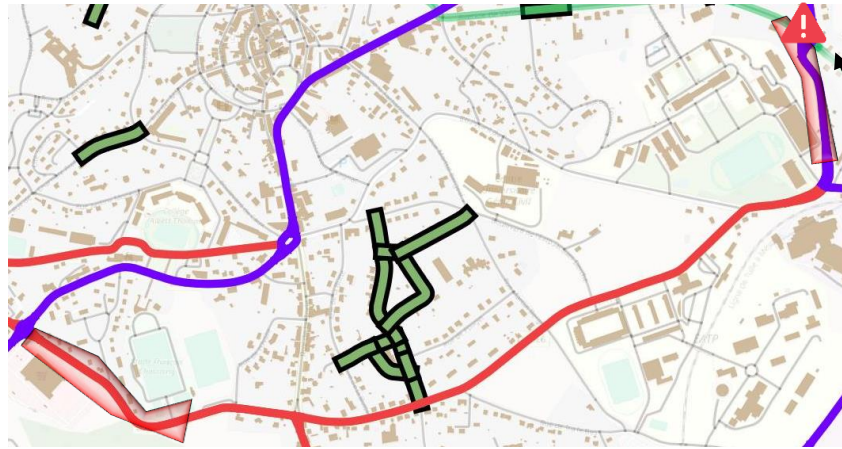
## DÉPLACEMENT À PIED AVENUE VENTADOUR (3/3)



Absence de cheminement à partir de ce point.  
Gourdon, village résidentiel de Moustier-Ventadour, n'a aucune liaison à pied possible



# DÉPLACEMENT À PIED D16E6

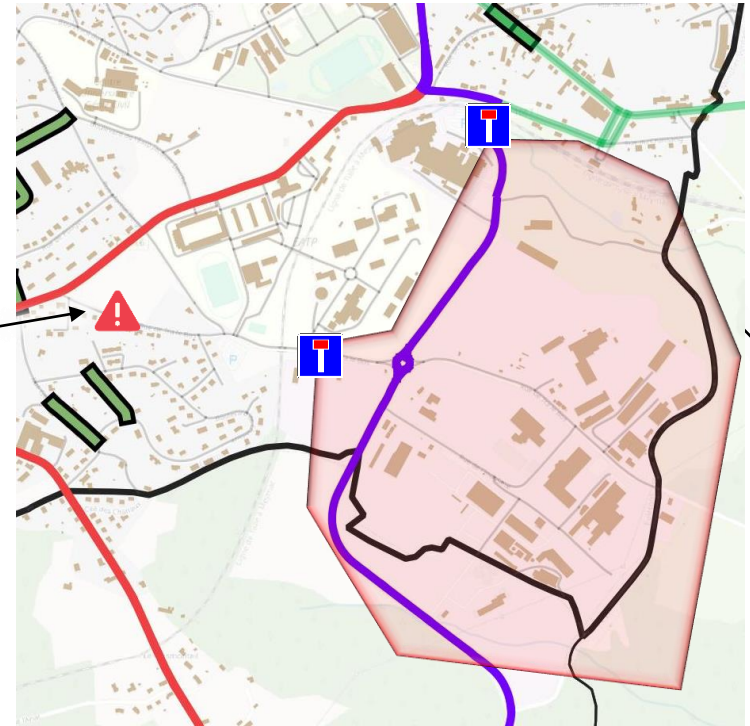


Trottoir dégradé, pas très large, intersections moins bien traitées

# DÉPLACEMENT À PIED VERS TRA-LE-BOS



Accès dégradé à l'IUT



Absence de tout cheminement piéton vers la ZA depuis Egletons ou depuis la gare.

# DÉPLACEMENT À PIED RUE DE LA BORIE (1/2)



*Stationnement sur le trottoir à décaler sur la chaussée*

# DÉPLACEMENT À PIED RUE DE LA BORIE (2/2)

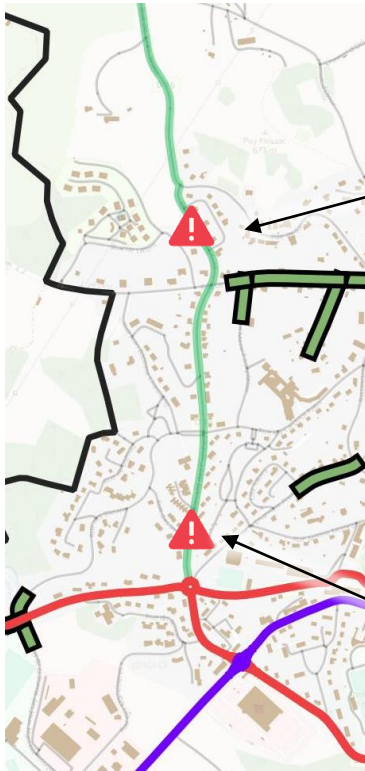


*Stationnement sur le trottoir à décaler sur la chaussée*



*Intersection à traiter*

# DÉPLACEMENT À PIED BOULEVARD DES COMBES



Rupture cheminement (végétation qui déborde)



Stationnement sur trottoir

# DÉPLACEMENT À PIED RUE DES ÉCOLES / RTE SARRAN



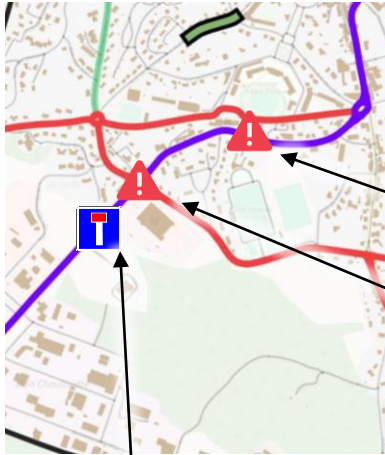
Rupture cheminement (végétation qui déborde)



Trottoir à créer

# DÉPLACEMENT À PIED ROUTE DE TULLE

Cheminement alternatif à valoriser



Création d'un trottoir depuis? (2021)



Pincement sur intersection dangereuse + passage piéton décalé



# DÉPLACEMENT À PIED CENTRE-VILLE (1/4)



stationnement sur trottoir

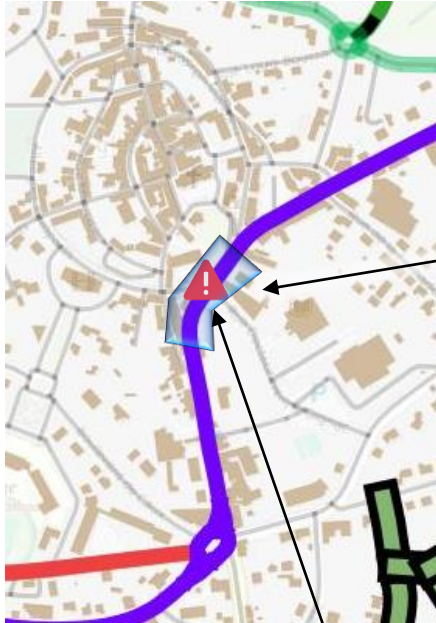


Obstacle PMR (probablement déjà retiré)



Un espace traversant à repenser. L'occasion de mettre en valeur la connexion avec le parking de l'aire de camping car

# DÉPLACEMENT À PIED CENTRE-VILLE (2/4)



Zone de stationnement mal défini, flux piéton et voiture pour les commerces sur un tournant à 50 km/h. Point noir à traiter et apaiser (zone 30 ou 20)



Carrefour à revoir

# DÉPLACEMENT À PIED CENTRE-VILLE (3/4)



Revoir la circulation les vitesses : généraliser le sens unique, petite rue étroite en zone de rencontre, zone 30 pour les axes plus larges, généraliser le double sens cyclable, récupérer les largeurs dégagées en zone 30 pour élargir les trottoirs et matérialisé le double sens cyclable



# DÉPLACEMENT À PIED CENTRE-VILLE (4/4)



Revoir les vitesses : zone de rencontre, zone 30  
Flux piéton traversant



# AUTOUR D'EGLETONS



# DANGÉROSITÉ DES AXES À VÉLO

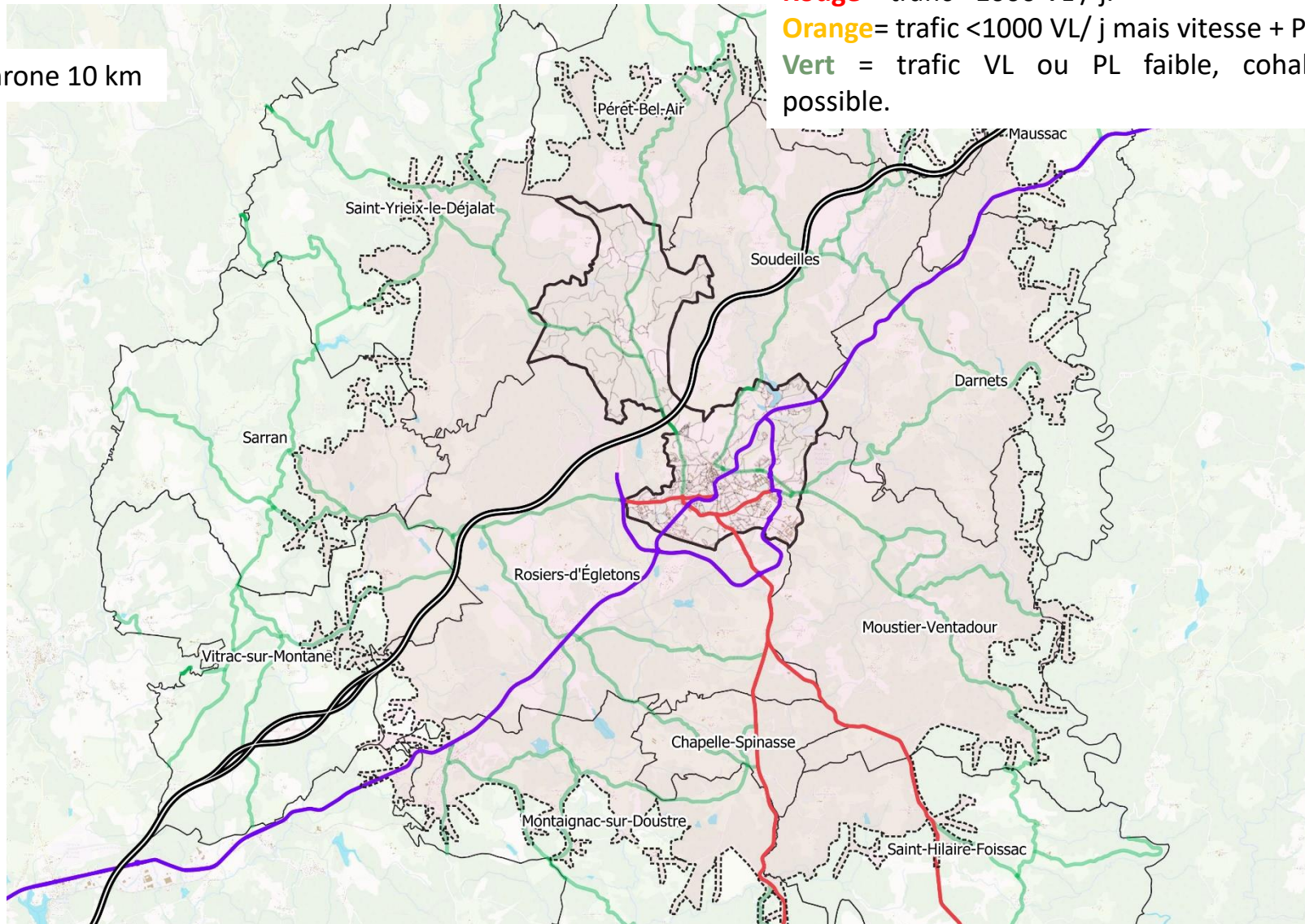
**Violet** = trafic > 4000 VL / j (axe très dangereux).

**Rouge** = trafic > 1000 VL / j.

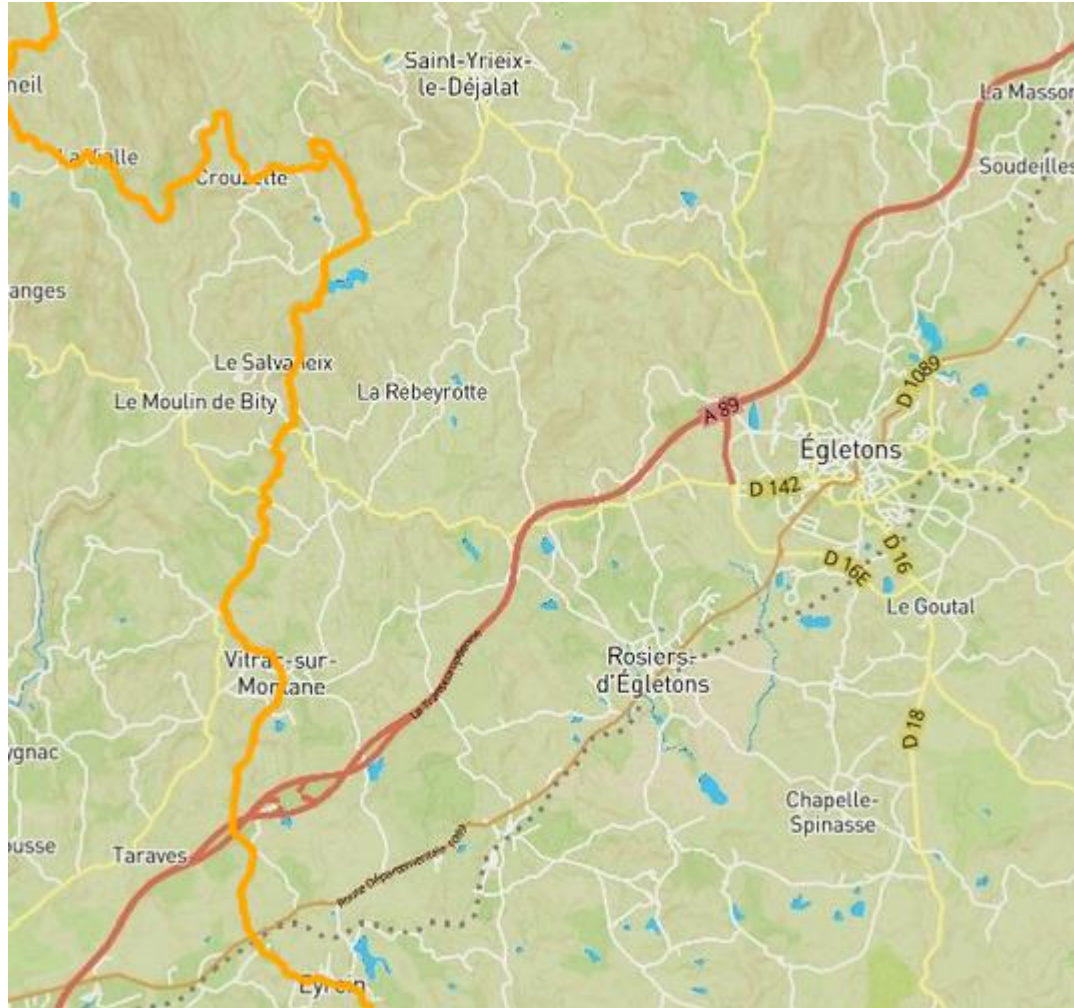
**Orange** = trafic < 1000 VL / j mais vitesse + PL.

**Vert** = trafic VL ou PL faible, cohabitation possible.

Isochrone 10 km



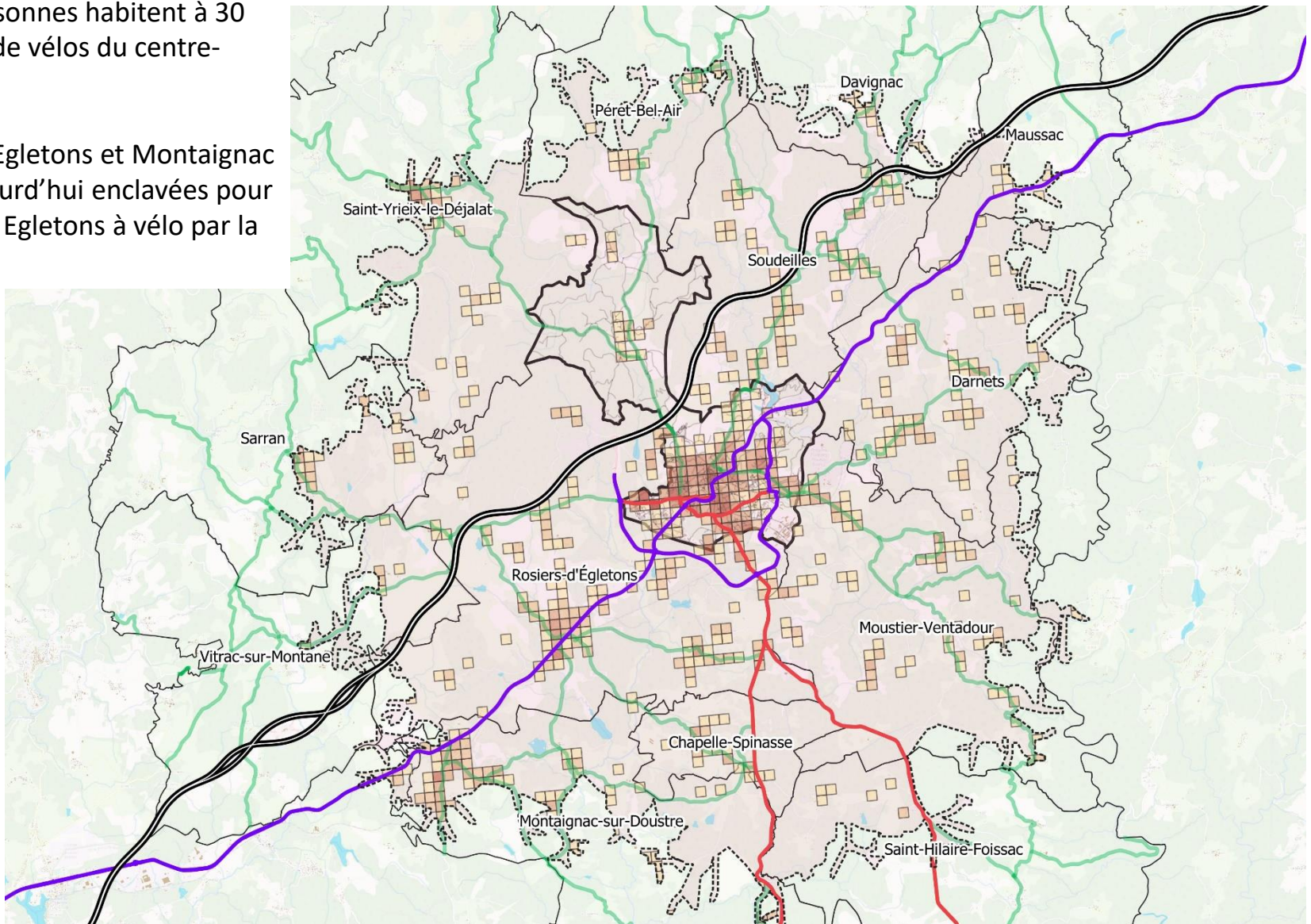
V87



# RÉPARTITION DE LA POPULATION

6876 personnes habitent à 30 minutes de vélos du centre-bourg.

Rosier d'Egletons et Montaignac sont aujourd'hui enclavées pour rejoindre Egletons à vélo par la D1089.





# EMPLOI: FLUX DE TRAVAILLEURS AVEC LES COMMUNES AVOISINANTES

Flux domicile travail entrant dans la commune (2597)

Rosiers-d'Églet...	19073	Égletons	204,089734699169
Tulle	19073	Égletons	100,514428920189
Ussel	19073	Égletons	100
Moustier-Venta...	19073	Égletons	94,6730288200797
Montaignac-su...	19073	Égletons	80,1674109769258
Marcillac-la-Cr...	19073	Égletons	70,7901945662208
Saint-Yrieix-le-...	19073	Égletons	67,1756826330865
Meymac	19073	Égletons	54,7794194392559
Soudeilles	19073	Égletons	54,4668451094467
Darnets	19073	Égletons	50
Maussac	19073	Égletons	39,3403150507294
Saint-Priest-de-...	19073	Égletons	35
...			
Chapelle-Spina...	19073	Égletons	19,4782608695652

Flux domicile travail sortant de la commune (1620)

Égletons	19073	Égletons	920
Égletons	19275	Ussel	70
Égletons	19031	Brive-la-Gaillarde	55
Égletons	19272	Tulle	55
Égletons	19081	Eyrein	45
Égletons	19236	Saint-Priest-de-...	30
Égletons	19062	Corrèze	20
Égletons	19136	Meymac	20



**Enjeux emplois forts** avec les communes voisines dans l'ensemble surtout entrant avec **Rosiers d'Égletons, Moustier-Ventadour**

**Enjeux covoiturage, bus ou train vers Tulle, Ussel, Montaignac sur doustre, Maussac, Meymac.**

**Enjeux emplois fort sur la commune** (plus de la 1/2 de la population active de la commune travaille sur la commune).

# ENJEUX DE LIAISON VÉLO AVEC LES COMMUNES AVOISINANTES

Commune	Distance	Qualité de la liaison	Enjeux emplois	Enjeux touristiques loisirs
<b>Rosier d'Egletons</b>	<b>5km</b>	<b>RD1089 très dangereuse</b> Itinéraire alternatif à trouver et baliser (cf plus haut) <b>RD142E à traverser</b>	<b>Très Fort.</b> flux domicile travail important et distance courte voire très courte car itinéraire via ZI et ZA.	<b>Faible ?</b> Balade
<b>La Chapelle Spinasse</b>	<b>6,5km</b> via Maumont et l'étang Peau <b>7-8km</b> via D18	<b>RD18 dangereuse</b> alternative via Maumont à <b>vérifier</b> (notamment qualité de la chaussée) <b>RD142E à traverser</b>	<b>Moyen.</b> flux domicile travail assez faible mais distance courte et passage entre ZI et ZA	<b>Faible ?</b> Balade
<b>Montaignac-sur-doustre</b> Montaignac gare	<b>8km</b> via RD1089 <b>10km</b> via RD66E1 <b>11km</b> via Maumont et l'étang Peau	<b>RD1089 très dangereuse</b> Itinéraire alternatif possible empruntant ceux de Rosier et la Chapelle Spinasse Reste <b>RD142E à traverser et même RD1089</b> si passage par Rosier	<b>Fort.</b> flux domicile travail important et distance plus ou moins longue car itinéraire via ZI et ZA ou hopital. Possibilité intermodalité.	<b>Assez fort</b> Liaison V87

# ENJEUX DE LIAISON VÉLO AVEC LES COMMUNES AVOISINANTES

Commune	Distance	Qualité de la liaison	Enjeux emplois	Enjeux touristiques loisirs
<b>Moustier-Ventadour</b>	5 km	<b>Voie à faible trafic</b> Travail sur <b>les vitesses</b> + chaussidoux jusqu'à un chemin alternatif à partir de Souny à valoriser	<b>Très Fort.</b> flux domicile travail important et distance acceptable	<b>Fort.</b> Les ruines du château. Liaison possible via Moustiers vers le Tacot à Saint Hilaire Foissac (connexion Lapleau)
<b>Darnets</b>	7km	<b>dangereux</b> via D1082 Itinéraire alternatif via <b>Voie à faible trafic</b>	<b>Fort.</b> flux domicile travail important et distance acceptable.	<b>Faible ?</b> Balade
<b>Soudeilles</b>	6-7km	<b>Voie à faible trafic</b>	<b>Fort.</b> flux domicile travail important et distance acceptable.	<b>Moyen</b> Cascades et moulins du Deiro Liaison vers Meymac
<b>Péret-Bel-Air</b>	10km	<b>Voie à faible trafic</b>	<b>faible</b> Flux faible et distance	<b>Moyen</b> Cascades et moulins du Deiro, tourbières et points de vue

# ENJEUX DE LIAISON VÉLO AVEC LES COMMUNES AVOISINANTES

Commune	Distance	Qualité de la liaison	Enjeux emplois	Enjeux touristiques loisirs
<b>Saint-Yrieix-le-Déjalat</b>	9km	Voie à faible trafic	Moyen. flux domicile travail important et distance acceptable	Moyen Camping les monédières
<b>Sarran</b>	10km	Voie à faible trafic Franchissement du rond-point de l'autoroute	faible Flux faible et distance	Fort. Musée Chirac + passage V87 + connexion Meyrignac l'Eglise

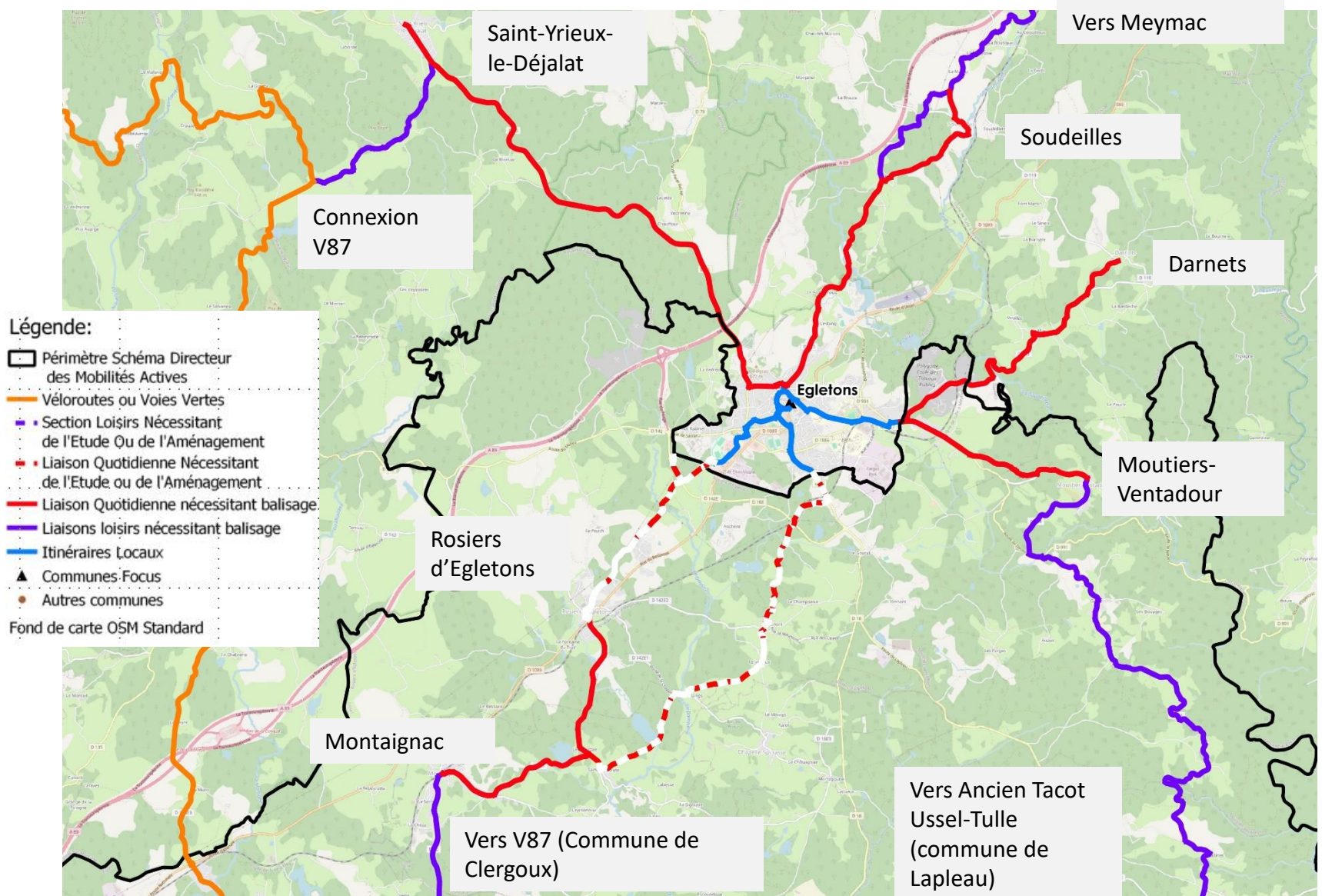
# CONCLUSION



## SUITES À DONNER

La communauté de communes Ventadour-Egletons-Monédières, lauréat du programme Avélo3 pour la création d'un Schéma directeur cyclable prendra le relai de ce travail.

# ITINÉRAIRES VÉLO INTERCOMMUNAUUX AU DÉPART D'EGLETONS



# ITINÉRAIRES VÉLO INTERCOMMUNAUX AU DÉPART D'EGLETONS

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Egletons à Saint-Yrieux-le-Déjalat	Mobilité quotidienne	D16	Balisage sur voie partagée.
Saint-Yrieux-le-Déjalat à V87	Itinéraire de balade	D135	Balisage sur voie partagée.
Egletons à Soudeilles	Mobilité quotidienne	D165 et D119	Balisage sur voie partagée.
Egletons à Meymac via Maussac-Gare	Itinéraire de balade	Voir secteur Meymac	Voir secteur Meymac
Egletons à Darnets	Mobilité quotidienne	D991 et D103	Balisage sur voie partagée. Section sur D991 à approfondir dans le futur Schéma directeur cyclable
Egletons à Moustier-Ventadour	Mobilité quotidienne	D991 et D124	Balisage sur voie partagée. Section sur D991 à approfondir dans le futur Schéma directeur cyclable



# ITINÉRAIRES VÉLO INTERCOMMUNAUX AU DÉPART D'EGLETONS

Liaison intercommunale	Vocation de l'itinéraire	Itinéraire recommandé	aménagement recommandé
Egletons à Lapleau via Moustier-Ventadour	Itinéraire de balade vers l'ancien Tacot Ussel Tulle	D991, D124, D62, La Bourgeade et D16	Balisage sur voie partagée. Section sur D991 et D16 à approfondir dans le futur Schéma directeur cyclable
Egletons à Rosiers	Mobilité quotidienne	Itinéraire à étudier via l'impasse du Moulin de Pierrepont (Egletons) et le chemin dans la continuité de la rue du nouveau cimetière (Rosiers d'Egletons)	Section à approfondir dans le futur Schéma directeur cyclable.
Egletons à Montagnac	Mobilité quotidienne	Itinéraire à étudier via Mas Monteil, Maumont, les étangs, Saint-Hyppolyte et D86E	Section à approfondir dans le futur Schéma directeur cyclable.
Montagnac à V87 (Clergoux)	Itinéraire de balade	D10	Balisage sur voie partagée.